



Réunion ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 16 août 2022

19 h 00

Salle du conseil

Présence : Aldéo Saulnier, maire
Achille Bastarache, maire suppléant
Marianne Cormier, conseillère
Oscar LeBlanc, conseiller
Serge Arsenault, directeur général et greffier
Joanne Savoie, greffière adjointe
Fernande McFadden
Mike McFadden

Absent : Jean-Noël LeBlanc, conseiller

1. Ouverture officielle de la séance

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

22-104 : OSCAR LEBLANC / ACHILLE BASTARACHE

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulgence de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 juillet 2022(ordinaire)

22-105 : MARIETTE CORMIER / ACHILLE BASTARACHE

que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 19 juillet 2022(ordinaire) tel que présenté.

ADOPTÉE

5. Correspondances

Transports et Infrastructure – Lettre faisant part que suite à la réforme de la gouvernance locale, la construction du programme d'amélioration des routes provinciales désignées dans les municipalités pour 2025 a été suspendue.

Musée de Kent – Invitation au dévoilement de la sculpture d'André LeBlanc le dimanche 21 août 2022 à 14 heures.

6. Rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Aldéo Saulnier

a. Poste - directrice des finances - Ville de Bouctouche

Le directeur général fait part que depuis le départ de l'ancienne directrice des finances Emilie Doiron Gaudet, il y a un poste à combler et recommande la trésorière adjointe Chantal Richard pour ce poste.

22-106 : ACHILLE BASTARACHE / OSCAR LEBLANC

que la trésorière adjointe Chantal Richard assume les fonctions et le titre de directrice des finances de la Ville de Bouctouche, et ce, en rétroaction du 1er février 2022 au niveau 6 de l'échelle salariale.

ADOPTÉE

b. Vente de terrain - 13 rue Desroches

22-107 : MARIETTE CORMIER / ACHILLE BASTARACHE

que l'on donne la permission au directeur général de sortir un appel d'offres pour la mise en vente du terrain vacant situé au 13 rue Desroches (NID 25158502) pour un montant minimum de dix-sept mille cinq cents dollars (17 500 \$). Il est à noter que l'acheteur sera responsable de payer les frais légaux et autres frais applicables au transfert de ce terrain ainsi que les frais d'arpentage si nécessaire.

ADOPTÉE

c. Commission de services régionaux de Kent

1. Rapport du service d'aménagement

	2022			2021		
	Valeur	Taux	Permis	Valeur	Taux	Permis
Janvier	14,000.00 \$	49.00 \$	1	0.00 \$	0.00 \$	0
Février	669,000.00 \$	3,944.00 \$	2	0.00 \$	0.00 \$	0
Mars	0.00 \$	0.00 \$	0	267,000.00 \$	1,545.00 \$	3
Avril	15,000.00 \$	55.00 \$	1	646,000.00 \$	3,763.00 \$	7
Mai	2,851,000.00 \$	16,862.00 \$	8	165,000.00 \$	955.00 \$	1
Juin	2,785,000.00 \$	16,570.00 \$	4	0.00 \$	0.00 \$	0
Juillet	12,000.00 \$	50.00 \$	2	20,000.00 \$	50.00 \$	2
Août	0.00 \$	0.00 \$	0	200,000.00 \$	1,165.00 \$	1
Septembre	0.00 \$	0.00 \$	0	588,000.00 \$	3,423.00 \$	3
Octobre	0.00 \$	0.00 \$	0	285,000.00 \$	1,675.00 \$	1
Novembre	0.00 \$	0.00 \$	0	108,000.00 \$	590.00 \$	2
Décembre	0.00 \$	0.00 \$	0	75,000.00 \$	415.00 \$	1
Total	6,346,000.00 \$	37,530.00 \$	18	2,354,000.00 \$	13,581.00 \$	21

2. Avis de recommandation – René Cormier – chemin Girouardville

Le directeur général fait part que l'avis de recommandation de la CSRK sur la demande de René Cormier de modifier le zonage actuel de sa propriété située sur le chemin Girouardville de résidentiel banlieue à industriel lourd est que la demande de rezonage soit recommandée afin de permettre à la propriété d'être conforme à long terme avec l'arrêté de zonage.

22-108 : ACHILLE BASTARACHE / MARIETTE CORMIER

que la réunion publique en vertu de l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme pour la présentation du plan concernant les modifications proposées à la propriété située sur le chemin Girouardville et identifiée par les NIDs 25055419, 25274432 et 25017534 soit le mardi 6 septembre 2022 à 18h00.

ADOPTÉE

3. Avis de recommandation – Jonathan Savoie (732039 NB INC.) – avenue Claude et rue Bernard

Le directeur général fait part que l'avis de recommandation de la CSRK sur la demande de Jonathan Savoie de modifier le zonage actuel de sa propriété située au coin de l'avenue Claude et de la rue Bernard de résidentiel unifamilial à résidentiel haute densité est que la demande de rezonage soit recommandée puisque l'ajout de nouvelles unités résidentielles dans le secteur comblera un besoin actuel dans la municipalité.

22-109 : ACHILLE BASTARACHE / MARIETTE CORMIER

que l'on fasse publier l'avis de rezonage en vertu de l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme pour les terrains identifiés par les NIDs 25166406 et 25165689 situés au coin des rues Claude et Bernard sur le site Web de la Ville de Bouctouche à partir du 17 août 2022 pour examiner les oppositions au projet d'arrêté pendant la réunion publique du 20 septembre 2022 à 18h00.

ADOPTÉE

- d. **Adoption du rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Aldéo Saulnier**

22-110 : OSCAR LEBLANC / ACHILLE BASTARACHE

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme.

ADOPTÉE

7. **Rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Jean-Noël LeBlanc**

Le maire Aldéo Saulnier présente le rapport du chef pompier.

- a. **Rapport du chef pompier pour le mois de juillet 2022**

Rapport Mensuel pour incendies

	2022	2021
Janvier	12	5
Février	7	8
Mars	7	6
Avril	14	9
Mai	11	7
Juin	10	28
Juillet	12	16
Août	0	9
Septembre	0	19
Octobre	0	7
Novembre	0	14
Décembre	0	7
Total:	73	135

- b. **Adoption du rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Jean-Noël LeBlanc**

22-111 : OSCAR LEBLANC / ACHILLE BASTARACHE

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection.

ADOPTÉE

8. **Rapport du directeur du département des transports, le maire suppléant Achille Bastarache**

a. **Adoption du rapport du directeur du département des transports, le maire suppléant Achille Bastarache**

Aucune discussion.

22-112 : OSCAR LEBLANC / ACHILLE BASTARACHE

que l'on adopte le rapport du directeur du département des transports.

ADOPTÉE

9. **Rapport du directeur du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, le conseiller Oscar LeBlanc**

a. **Montants perçus des taxes d'eau & d'égouts**

Rapport mensuel des montants perçus des taxes d'eau et d'égouts

	EAU & ÉGOUTS	
	2022	2021
Janvier	137,618.54 \$	158,723.29 \$
Février	161,006.95 \$	114,472.27 \$
Mars	285,169.17 \$	283,877.90 \$
Avril	67,971.01 \$	52,324.23 \$
Mai	11,524.23 \$	9,275.56 \$
Juin	8,245.01 \$	12,505.89 \$
Juillet	6,917.92 \$	7,857.75 \$
Août	0.00 \$	3,844.57 \$
Septembre	0.00 \$	6,133.69 \$
Octobre	0.00 \$	43,613.92 \$
Novembre	0.00 \$	3,638.35 \$
Décembre	0.00 \$	10,480.20 \$
Total	678,452.83 \$	706,747.62 \$

b. Déchets Résidentiels - Municipal reçus (en tonnes)

	Eisipogtog First Nation Band		Boucrouche		St-Antoine	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Janvier	26.54	33.93	48.12	46.05	23.63	29.35
Février	33.64	16.81	44.64	45.85	26.03	20.36
Mars	26.58	32.25	63.60	57.33	32.65	32.97
Avril	35.27	32.86	57.53	50.11	28.24	36.13
Mai	32.61	38.89	106.37	123.00	23.50	50.45
Juin	22.27	25.52	56.87	61.43	37.64	32.72
Juillet	21.86	35.04	49.85	50.08	27.09	36.07
Août	0.00	28.61	0.00	57.70	0.00	31.81
Septembre	0.00	29.64	0.00	60.52	0.00	29.63
Octobre	0.00	33.23	0.00	58.15	0.00	54.15
Novembre	0.00	34.96	0.00	59.78	0.00	23.25
Décembre	0.00	27.67	0.00	54.46	0.00	27.63
Total:	198.77	369.41	426.98	724.46	198.78	404.52

c. Adoption du rapport du directeur du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, le conseiller Oscar LeBlanc

22-113 : OSCAR LEBLANC / ACHILLE BASTARACHE

que l'on adopte le rapport du directeur du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement.

ADOPTÉE

10. Rapport de la directrice du département des loisirs, sports et affaires culturelles, la conseillère Mariette Cormier

a. Surfaceuse à glace – Olympia

Le directeur général fait part que la municipalité a présentement deux surfaceuses à glace qui ont quelquefois des problèmes et suggère au conseil de faire l'achat de la surfaceuse à glace usagée de l'aréna de Cocagne.

22-114 : MARIETTE CORMIER / ACHILLE BASTARACHE

que l'on fasse l'achat de la surfaceuse à glace Olympia du Conseil Récréatif de Cocagne Inc. pour un montant de dix mille dollars (10 000 \$) toute taxe incluse.

ADOPTÉE

b. Adoption du rapport de la directrice du département des loisirs, sports et affaires culturelles, la conseillère Mariette Cormier

22-115 : MARIETTE CORMIER / ACHILLE BASTARACHE

que l'on adopte le rapport de la directrice du département des loisirs, sports et affaires culturelles.

ADOPTÉE

11. Décision(s) découlant du point Correspondances / présentations publiques

Aucune décision n'est nécessaire.

12. Rapports du maire et des membres du conseil

Le maire souligne les belles activités qui ont eu lieu à Bouctouche cet été. Il fait part que la conseillère Cormier et lui-même vont assister à l'Assemblée générale spéciale de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick demain à Bathurst.

Le conseiller Oscar LeBlanc félicite la conseillère Mariette Cormier pour le succès du Festival de mollusques. Il mentionne aussi les belles activités au quai de Bouctouche.

La conseillère Cormier remercie tous les commanditaires du festival ainsi que tous les gens qui ont contribué au succès du festival. Elle souligne aussi le succès de la Fête du 15 août à Bouctouche ainsi que la musique au quai les fins de semaine. Elle fait part du retour des JC's l'automne prochain.

Le maire suppléant mentionne le travail des employés des travaux publics durant le Festival des mollusques.

13. Questions du public (15 minutes max.)

Aucune question.

14. Levée de la réunion

22-116 : OSCAR LEBLANC

pour la levée de la réunion à 19h30.

ADOPTÉE